



RÈGLEMENTS DU CONCOURS CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL 2020

Comment participer

Grâce à une campagne médiatique, le grand public est invité à acheter dans les commerces situés sur le territoire des MRC de L'Islet et Kamouraska. La campagne se déroule du **jeudi 12 novembre au jeudi 3 décembre 2020**. 3000 \$ en certificat d'achat régional sont à gagner. Ces certificats sont échangeables chez les commerces membres de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet, seulement.

Chaque personne ayant **acheté pour 10 \$ et plus (avant taxes)** est éligible. Cette année, en raison de la pandémie, la participation au tirage se fera de manière électronique. Pas de boîte de tirage, pas de papier, pas de crayon, mais plutôt une affiche avec un code QR qui sera apposé dans les commerces que se sont portés volontaire, comme vous! Ce code QR que l'on récupère à l'aide de son téléphone cellulaire **avec l'appareil photo**, dirigera directement les gens vers le formulaire de participation. Les gens doivent entrer leurs coordonnées, le no de facture et le montant.

Pour connaître la liste des marchands avec le code QR et les règlements, les participants peuvent se rendre sur notre site www.cckl.org.

Règlements du concours

- Achat de 10 \$ et plus [avant taxes] minimum;
- Seules les factures d'achats datées entre ces deux dates sont éligibles;
- Il est possible de participer plus d'une fois tant que le montant est de plus de 10 \$ avant taxes
- Les achats doivent avoir été faits dans les commerces situés sur le territoire des MRC de L'Islet et Kamouraska.
- Les personnes gagnantes seront celles qui auront respecté les conditions du concours.
- Il est préférable que les participants conservent leurs factures, surtout s'il n'y a pas de numéro de facture.
- Si une personne ne possède pas de téléphone intelligent pour scanner le QR Code, une autre personne peut le faire pour elle sur son téléphone et l'inscrire.
- Être âgé de 18 et plus et être résident du Québec.

Le **grand tirage final s'effectuera le 10 décembre 2020** en direct sur les ondes de CHOX-FM [97.5]. Parmi tous les participants, nous ferons 8 gagnants qui se partageront 3000 \$ en certificat régional à dépenser dans la région seulement et chez les entreprises membres de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet.

Les prix sont répartis comme suit et sont non monnayables :

- 1^{er} prix — 500 \$ en certificats d'achat régional**
- 2^e prix — 500 \$ en certificats d'achat régional**
- 3^e prix — 500 \$ en certificats d'achat régional**
- 4^e prix — 500 \$ en certificats d'achat régional**
- 5^e prix — 250 \$ en certificats d'achat régional**
- 6^e prix — 250 \$ en certificats d'achat régional**
- 7^e prix — 250 \$ en certificats d'achat régional**
- 8^e prix — 250 \$ en certificats d'achat régional**

La somme totale des prix à gagner en certificat d'achat régional est de **3000 \$**.

Ces certificats sont échangeables chez les entreprises membres de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet, seulement [près de 240 entreprises au total].

Pour toute information et si vous avez des questions, contactez la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet au 418-856-6227 ou info@cckl.org
